

!!!! ATTENTION Pas de Vestiaire, ni Douche !!!! sur le site

## REGLEMENT TRAIL DES ILES 2025 DU 21 SEPTEMBRE 2025

*Nous insistons sur le fait de bien respecter sur le formalisme d'inscription  
(notamment sur la présentation d'un PPS de moins de 3 mois)*

### ARTICLE 1 : PARTICIPATION :

Sur les 4 TRAILS : la participation implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement. Du fait de son inscription le concurrent donne à l'organisation le droit d'utiliser toute photo concernant l'épreuve dans le cadre de la promotion de celle-ci.

Chaque participant devra **remettre son Parcours de Prévention Santé de moins de 3 mois à la date du Trail, Plus de certificat médical (attention NOUVEAU FORMALISME OBLIGATOIRE au 01/09/2024 document à établir obligatoirement à l'adresse <https://pps.athle.fr/>)**

## Plus de certificat médical, PPS exigé

**(aucune dérogation quant au document exigé)**

**Le cas échéant, son inscription ne pourra être prise en compte.**

### ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS :

Clôture des inscriptions : le 16 septembre 2025 à minuit

**Inscription possible sur place si les quotas définis ne sont pas atteints**

Des inscriptions sur place seront possibles si les quotas par course ne sont pas atteints, ceux –ci sont de :

INTERSPORT Trail 21 kms : 200

INTERSPORT Trail 12 kms : 200

PINK Trail 5 kms : 100

Trail Découverte 5 kms : 100

### ARTICLE 3 : PARCOURS DE PREVENTION SANTE ou LICENCE FFA:

Chaque concurrent doit déposer son **Parcours de Prévention Santé de moins de 3 mois à la date du Trail** ou sa licence **FFA compétitive 2025/2026**. **Seules les licences FFA**, sont valables (**licence compétition en cours de validité**), **licences triathlon ou autres ne sont pas acceptées**. La remise de la pièce administrative se fait par internet lors de votre inscription et uniquement. Une confirmation doit vous être envoyée par mail pour la validité de l'inscription sinon nous contacter

### ARTICLE 4 /RETRAIT DES DOSSARDS :

Le samedi 20 septembre 2025 et dimanche 21 septembre au point retrait dossards chapiteau au parc des îles, Boulevard des Frères Leterme Henin Beaumont (Aquaterra)

Trail 22 kms : Samedi 20 septembre de 14h00 à 15h00 et dimanche 21 de 7h30 à 8h15

Trail 12 kms : Samedi 20 septembre de 14h00 à 15h00 et dimanche 21 de 7h30 à 8h45

Pink Trail 5 kms : Samedi 20 septembre de 14h00 à 15h00 et dimanche 21 de 7h30 à 9h25

Trail découverte 5 kms : Samedi 20 septembre de 14h00 à 15h00 et dimanche 21 de 7h30 à 9h15

La pièce d'identité sera exigée. Le retrait pour un autre concurrent est autorisé sur présentation de la carte d'identité du dit concurrent.

#### ARTICLE 5 : HORAIRES:

**Trail 22 kms.** Départ 8H30 en face du Parc (à 50 mètres).

**Trail 12 kms** Départ 9h00 en face du parc.

**Trail Découverte 5 kms** : Départ **9h30** en face du Parc de minimes à vétéran. Récompenses aux 5 premiers du scratch uniquement

**Pink trail 5kms** (Réservé aux femmes uniquement) Départ **9h40**

#### ARTICLE 6 : EQUIPEMENT :

Tout participant au TRAIL COMMUNAUTAIRE devra s'équiper en fonction de la météo. Une réserve d'eau type gourde ou poche de 1 litre est obligatoire ainsi qu'une base alimentaire (barre de céréale ou autre) un téléphone portable pour les secours est également obligatoire.

#### ARTICLE 7 : BALISAGE :

**Le balisage au sol sera effectué à base de peinture à base de plâtres (écologique) et de rubalise.**

#### ARTICLE 8 : SECURITE :

La sécurité sera assurée par des signaleurs placés au long du parcours à des endroits stratégiques. Les routes seront fermées par des signaleurs avec arrêté municipal. L'assistance médicale sera composée de la FFSS d'Henin Beaumont sera là pour vous avant la course, sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée. Tout participant se doit de signaler un coureur en difficulté au poste le plus proche ou par téléphone à partir du numéro sur le dossard et signaler sa position. En cas de mauvais temps ou tout autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou bien d'annuler l'épreuve. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

#### ARTICLE 9 : RAVITAILLEMENT :

**Il n'y a aucun ravitaillement intermédiaire**

Le trail 22 kms et 12 kms se font en autosuffisance. Un ravitaillement post trail est prévu à l'arrivée au chapiteau.

#### ARTICLE 10 : CLASSEMENT ET RECOMPENSES :

La présence des participants récompensés est obligatoire. En cas d'absence les prix seront acquis par l'organisation. Un lot souvenir sera offert à chaque participant. Chaque premier de chaque catégorie sur chaque trail (homme et femme) sera récompensé. Pas de sous-catégorie (senior 1, sénior 2.....)

## ARTICLE 11 : SANCTIONS :

Tout participant surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autre débris, faisant preuve d'anti-sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié. (Aucune réclamation possible). Le projet de TRAIL COMMUNAUTAIRE s'inscrit dans le respect du développement durable, vous aurez pour obligation de trier vos déchets lors des ravitaillements dans les cartons appropriés (biodégradable, recyclable et autres).

## ARTICLE 12 : ASSURANCE ET RESPONSABILITE :

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou en cas de vol.

## ARTICLE 13 : CHRONOMETRAGE:

Le chronométrage à puce sera réalisé par la Société Oxybol.

## ARTICLE 14 : CATEGORIE D AGES POUR LES TRAILS :

Trail découverte 5 kms pour Minimes à Vétérans (récompenses pour les 5 premiers scratchs tout confondus

PINK Trail 5 kms : pour cadette à vétérante (récompenses pour les 5 premières scratch tout confondu)

INTERSPORT Trail 22 kms : pour cadet à vétérans

INTERSPORT Trail 12 kms : pour junior à vétérans

### **CATÉGORIES ÂGE 2025-2026**

Valable du 1er septembre 2025 au 31 août 2026

CATÉGORIES 2025-2026	AGES	ANNÉES	DIST. MAX	CODES FFA
Baby Athlé	- 7 ans	2020 et après	-	BB (U7)
École d'Athlétisme	7 à 9 ans	2017 - 2019	-	EA (U10)
Poussin	10 et 11 ans	2015 - 2016	1500 m	PO (U12)
Benjamin	12 et 13 ans	2013 - 2014	3000 m	BE (U14)
Minime	14 et 15 ans	2011 - 2012	5000 m	MI (U16)
Cadet	16 et 17 ans	2009 - 2010	15 km	CA (U18)
Junior	18 et 19 ans	2007 - 2008	25 km	JU (U20)
Espoir	20 à 22 ans	2004 - 2006	Illimitée	ES (U23)
Senior	23 à 34 ans	1992 à 2003	Illimitée	SE
Master	+ 35 ans	1991 et avant	Illimitée	MA
Détail de la catégorie Master				
Master 0	35 à 39 ans	1987 - 1991	Illimitée	M0
Master 1	40 à 44 ans	1982 - 1986	Illimitée	M1
Master 2	45 à 49 ans	1977 - 1981	Illimitée	M2
Master 3	50 à 54 ans	1972 - 1976	Illimitée	M3

### ARTICLE 15 : Annulation en cas de force majeure :

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure (Covid, alerte météo, neige, verglas) ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, les participants se verront reporter leur inscription sur le trail nocturne de décembre.

### ARTICLE 16 : AUCUN REMBOURSEMENT:

Dans le cadre du Trail des îles, chaque participant s'inscrit moins de deux mois avant le trail (ouverture des inscriptions 8 semaines avant le trail) et ne pourra prétendre à aucun remboursement pour blessure, problèmes routiers ou indisponibilité professionnelle.

### ARTICLE 17/ PROTOCOLE COVID:

Aucune restriction à ce jour d'édition du règlement.

**Seule adresse pour obtenir des renseignements : [csstrail62110@gmail.com](mailto:csstrail62110@gmail.com)**

## Tentez le Défi 2025 !

Le Défi consiste à réaliser le Trail des îles et le Trail de la St Nicolas. Il y aura un cumul des temps et une récompense supplémentaire aux 5 premières féminines et aux 5 premiers masculins. ( sur le Hard et le Small) 2 défis sont proposés :

**Hard :** Trail des Îles 22 kms et Trail St Nicolas 16 kms

**Small :** Trail des Îles 12 kms et Trail St Nicolas 10 kms

! la participation au Défi oblige l'inscription dès l'inscription au Trail des Îles (date prévue du trail : 29 novembre 2025). Si vous prenez des inscriptions séparées aux deux trails, vous ne ferez pas parti du classement défi.

COURSES	CATEGORIES	TARIF	DEPART	Fin retrait dossards
TRAIL 22 kms	J/E/S/V	20 euros	8h30	8h15
TRAIL 12 kms	C /J/E/S/V	15 euros	9h00	8h45

Trail découverte 6 kms	C/J/S/V	8 euros	9h30	9h15
Pink trail 5kms	M/C /J/E/S/V	8 euros	9h40	9h25
Défi Hard Trail des iles 22k et St Nicolas 16K	J/E/S/V	32 EUROS 10% de remise	Inscription dès le trail des iles	
Défi Small Trail des Iles 12k et St Nicolas 10K	C/J/E/S/V	22 euros 10% de remise	Inscription dès le trail des iles	